

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 128 (2002)
Heft: 04

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

 REPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHATEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

GESTION
DU TERRITOIRE

Pour le service des ponts et chaussées du Canton de Neuchâtel qui est chargé de la construction, de l'aménagement, de la maintenance et de l'entretien d'environ 500 km de route nationale (A5), principales (H10, H18, H20) et cantonales et qui assume aussi la haute surveillance des routes communales:

Ingénieur civil spécialisé en trafic et circulation

Activités: Analyse du trafic et de la mobilité en général (comptages – enquêtes); réactualisation des plans de transports du canton; participation aux projets routiers dans les domaines trafic, géométrie, protection contre le bruit et la pollution routière; conseil et aide à la direction du Département de la gestion du territoire et de notre Service en matière de politique, et de concept des transports, de mobilité en général et des transferts modaux.

La fonction implique une collaboration intense avec les autres services cantonaux et communaux ainsi que les bureaux d'études privés traitant de la circulation, des transports, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

Profil souhaité: Diplôme d'ingénieur civil EPF avec spécialisation en trafic et circulation; maîtrise des outils informatiques Office 2000, Access et logiciels spécifiques au domaine de la circulation; aptitude à travailler de façon indépendante et capacité de diriger une petite équipe de collaborateurs; expérience en gestion de projets; sens élevé des responsabilités, des relations humaines et de la communication; bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Délai de postulation: 6 mars 2002

Renseignements: M. Marcel de Montmollin, ingénieur cantonal; tél. 032/889 67 10, e-mail: marcel.demontmollin@ne.ch

Ingénieur responsable «Bruit routier»

Activités: Poursuite de l'établissement des cadastres du bruit routier et mise à jour; planification des mesures de protection selon OPB; conduite et suivi des projets d'assainissement, conseils aux chefs de projets; participation à l'analyse des demandes de permis de construire; collaboration étroite avec le Service cantonal de la protection de l'environnement et les autorités communales.

Profil souhaité: Ingénieur ETS/HES civil ou mécanicien, avec expérience dans le domaine «bruit»; maîtrise des outils informatiques Office 2000 et goût pour les applications graphiques; aptitude à travailler de façon indépendante; capacité de gestion et suivi des projets d'études et de réalisation des assainissements contre le bruit routier; aisance dans les relations humaines et dans la communication; bonnes connaissances de l'allemand.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Délai de postulation: 6 mars 2002

Renseignements: M. Marcel de Montmollin, ingénieur cantonal, tél. 032/889 67 10, e-mail: marcel.demontmollin@ne.ch

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:

**Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1,
case postale 2316, 2001 Neuchâtel.**

avril à Yverdon, 16 mai à Lausanne, 30 mai à Montreux et 13 juin à Lausanne

Genève (à Genève)

Introduction: 14 mars et 11 avril

Application: 21 mars, 18 avril, 2 mai, 23 mai et 6 juin

Jura (à Delémont)

Introduction: 12 mars

Application: 16 avril

Jura bernois (à Sion)

Pas de cours d'introduction

Application: 14 mai

Neuchâtel

Introduction: 19 mars à La Sagne

Application: 26 mars à La Sagne, 22 avril à Colombier

Fribourg (à Fribourg)

Introduction: 9 avril

Application: 23 avril, 14 mai, 21 mai

Valais

Introduction: 14 mars à Sion

Application: 11 avril à Sion, 2 mai à Martigny

Inscriptions et renseignements

Nous vous prions de vous inscrire par écrit par fax, par poste ou directement sur le site web de la **sia**, sous formation continue, cours **sia** form (www.sia.ch).

Pour des raisons didactiques, la participation est limitée à vingt-cinq personnes par cours. Les inscriptions seront donc prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est de deux semaines avant le début d'un cours. Passé ce délai, un retrait de l'inscription ou la non-participation entraîne la perte de la finance de cours. L'organisateur se réserve en outre le droit d'annuler un cours pour cause de participation insuffisante; dans ce cas, les personnes inscrites en seront averties au plus tard dix jours avant le cours.

Mme M. Pfister, Av. Jomini 8, 1004 Lausanne, fax 021 647 19 24, marily@siavd.ch